

LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC

UQAM

UQTR

UQAC

UQAR

UQO

UQAT

INRS

ENAP

ÉTS

TÉLUQ

L'ACCESSIBILITÉ, LE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET RÉGIONAL :
UNE MISSION AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC

Mémoire présenté à la rencontre
sur la contribution des établissements
et de la recherche au développement
de l'ensemble du Québec

Rimouski
31 janvier et 1^{er} février 2013

25 JANVIER 2013

Table des matières

1. Favoriser l'accessibilité à la formation universitaire	6
1.1 <i>Au premier cycle : une formation initiale de haut niveau pour un Québec participant à la société du savoir</i>	7
1.2 <i>Aux cycles supérieurs et à la recherche : une formation de pointe pour un Québec moteur de la société du savoir</i>	11
1.3 <i>Favoriser l'accessibilité grâce à la collaboration entre les établissements universitaires</i>	13
2. Contribuer au développement scientifique pour le Québec et ses régions	14
2.1 <i>Une contribution pleine et entière au développement de la science</i>	14
2.2 <i>Une contribution originale au développement du Québec</i>	17
3. Participer au développement des régions	20
3.1 <i>L'université facteur d'attraction, de développement et de rétention des personnes qualifiées</i>	20
3.2 <i>L'université source d'innovation au service du développement des milieux</i>	21
3.3 <i>L'université initiatrice des maillages du développement</i>	25
3.4 <i>L'université comme agent économique et culturel</i>	25
4. Défis et moyens pour une contribution à la hauteur des attentes	26
Défi 1 <i>Accroître et intensifier la fréquentation universitaire</i>	27
Défi 2 <i>Accroître la capacité de recherche et d'innovation sur tout le territoire québécois</i>	30
Défi 3 <i>Poursuivre le développement et favoriser la réussite aux cycles supérieurs</i>	32
Défi 4 <i>Renforcer le corps professoral</i>	34
Défi 5 <i>Disposer d'indicateurs adaptés</i>	34
5. Conclusion	37

Établissements du réseau de l'Université du Québec

UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ENAP	École nationale d'administration publique
ÉTS	École de technologie supérieure
TÉLUQ	Télé-université
UQ	Université du Québec (siège social)

Acronymes utilisés dans le texte

ADÉSAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
AQICESH	Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
BAC	Baccalauréat
CAFE-UQ	Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec
CAQ	Certificat d'acceptation du Québec
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologie
CERIF	Centre d'études et de recherche en intervention familiale
CRDT	Centre de recherche en développement territorial
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
DEC	Diplôme d'études collégiales
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
EETP	Étudiant équivalent à temps plein
EPE	Enquête personnel enseignant
FRQSC	Fonds de recherche du Québec - Société et culture
GDEU	Gestion des données sur l'effectif universitaire
G3	Université McGill, Université de Montréal, Université Laval
G13	Groupe de 13 universités canadiennes à haute intensité de recherche
ICOPE	Indicateurs de CONditions de Poursuite des Études
INRPME	Institut de recherche sur les PME
IRME	Institut de recherche en mines et en environnement
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
NSSE	National Survey of Student Engagement
OLTIS	Organisme de liaison et de transfert en innovation sociale
OST	Observatoire des sciences et des technologies
PME	Petites et moyennes entreprises

SIFU	Système d'information financière des universités
SILUQ	Système sur l'inventaire des locaux des universités
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
SPA	Sciences pures et appliquées
SSH	Sciences sociales et humaines
SYSPER	Système d'information sur les personnels des universités québécoises
TISS	Territoires innovants en économie sociale et solidaire
U-15	Ensemble des universités canadiennes http://en.wikipedia.org/wiki/U15_%28universities%29 (en anglais uniquement)

Dans le cadre de ce quatrième et dernier volet de la démarche préparatoire en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, les établissements du réseau de l'Université du Québec sont heureux de mettre en valeur la réalisation de la mission qui leur a été confiée par le législateur il y a plus de quarante ans. Ils le sont tout autant d'avoir l'occasion de discuter des défis qui attendent le monde universitaire en réponse à la question posée par le ministre, à savoir :

L'Université du Québec est une institution phare de la Révolution tranquille; elle a hérité d'une triple mission : favoriser l'accessibilité à la formation universitaire, contribuer au développement scientifique du Québec et participer au développement des régions. Cette mission est-elle toujours d'actualité? Quels défis l'évolution démographique, économique et sociale des régions du Québec pose-t-elle envers sa réalisation et quels sont les moyens que l'Université du Québec et ses partenaires peuvent mettre en œuvre pour les surmonter?

Réitérons d'entrée de jeu que la mission universitaire confiée à l'Université du Québec est pleine et entière : elle vise, dans une perspective de service à la communauté, la formation avancée des personnes par l'enseignement et par la recherche et l'avancement des connaissances scientifiques. Cette mission, partagée par toutes les universités québécoises, a cependant été placée par le législateur à l'enseigne

- de la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture,
- du progrès scientifique du Québec,
- de l'occupation du territoire,
- du développement des communautés et des régions et
- de la réponse aux besoins socioéconomiques du Québec.

Cette mission forte et portée fièrement par les établissements de l'Université du Québec s'est déployée de façon originale et a contribué de manière importante au développement éducatif, social, culturel, technologique, scientifique et économique du Québec. Bien que la majorité des établissements du réseau de l'Université du Québec soit de taille démographique modeste, ils réalisent tous une forte densité de recherche ciblée dans des domaines correspondant aux besoins des secteurs d'activités ou des régions où ils œuvrent et où ils disposent de ressources et d'expertises de haut niveau scientifique. Notons par exemple l'UQAM, qui se classe au premier rang en volume de recherche, immédiatement après les universités canadiennes avec faculté de médecine, l'INRS, qui est l'université ayant la plus forte intensité de recherche au Canada (financement moyen de la recherche par professeur) ou l'UQAR, qui occupe ce premier rang

parmi les universités généralistes qui offrent majoritairement des programmes de premier cycle (Research Infosource Inc., 2012).

Nous le verrons tout au long de ce mémoire, le Québec perdrait beaucoup à concentrer ses ressources dans un modèle universitaire unique. Il limiterait la réponse à ses besoins, perdrait en souplesse et en capacité d'adaptation, en rayonnement international, en pertinence tant sociale qu'académique à encourager le déploiement d'un système universitaire ne favorisant qu'un seul type d'université. Ainsi, nous plaidons pour que chaque université ait la possibilité de croître et de se développer en fonction de ses forces, de ses particularités et de ses apports.

Dans le cadre de cet exercice, nous présentons successivement un bilan des contributions des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière d'accessibilité aux études universitaires, de développement scientifique et de développement régional. Ce bilan, loin d'être exhaustif quant aux expériences et réalisations des établissements, vise à exposer la diversité et la singularité des retombées de la mise en œuvre de la mission de l'Université du Québec. Cette revue nous amène, en dernier lieu, à identifier des défis et des moyens à mettre en œuvre pour y faire face.

1. FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Avant les années 1960, les universités québécoises étaient fréquentées par une population restreinte aux caractéristiques homogènes : étudiants masculins, issus de familles aisées, bénéficiant d'une tradition d'accès aux études et habitant principalement en milieu urbain. L'Université du Québec a alors été créée avec la volonté d'élargir l'entrée aux études universitaires à l'ensemble de la population. Depuis plus de quarante ans, les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont ainsi efforcés de favoriser l'accès à la formation et à la réussite de la population québécoise en prenant en compte la diversité de ses caractéristiques sociales, financières, géographiques et académiques.

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 550 000 diplômes. En diplômant environ 30 % des nouveaux diplômés québécois, les établissements de l'Université du Québec ont contribué à l'augmentation du taux d'obtention d'un diplôme universitaire chez les Québécois de 25 à 64 ans de 16,1 % à 24,6 % au cours des vingt dernières années.

En 1966, 6 % des effectifs universitaires étudiaient ailleurs qu'à Montréal et Québec, alors que cette proportion s'élevait à 22 % en 2007.

Des enjeux préoccupants, malgré des réalisations notables

L'élargissement de l'accès à la formation universitaire demeure un impératif qui impose aux établissements du réseau de l'Université de Québec de redoubler d'efforts pour le bien commun de la société. En effet, force est de constater que le Québec fait toujours face à des problématiques de taille :

- il demeure des inégalités dans la capacité de certains groupes de population québécoise à accéder aux études universitaires (CAFE-UQ, 2011);
- le pourcentage de la population québécoise titulaire d'un grade universitaire de premier cycle, et plus encore de cycle supérieur est encore jugé insuffisant, par plusieurs observateurs, dans la perspective de maintenir la capacité du Québec à faire face aux « pressions qui accompagnent l'avènement de la société du savoir et les conditions de concurrence auxquelles sont soumis les États » (CSE, 2010, p. 78);
- un déclin démographique prévisible dans la strate d'âge des 17-29 ans (CAFE-UQ, 2011) qui impliquera non seulement le renouvellement de la main-d'œuvre, mais un renouvellement des connaissances de la main-d'œuvre déjà active sur le marché du travail.

C'est pourquoi, tout en répondant aux mêmes hauts standards de qualité que les autres institutions universitaires québécoises, canadiennes et internationales, les établissements du réseau de l'Université du Québec entendent poursuivre leur action originale en matière d'enseignement supérieur basée sur la primauté du principe de l'accessibilité sous toutes ses facettes.

1.1 Au premier cycle : une formation initiale de haut niveau pour un Québec participant à la société du savoir

La présence des établissements du réseau de l'Université du Québec et leurs approches ont ouvert les portes de l'université à une population qui, autrement, aurait été limitée dans son accès : les étudiants traditionnellement sous-représentés à l'université et ceux qui ont des besoins particuliers. On trouve dans ces catégories, les étudiants de première génération universitaire (dont les parents n'ont pas fréquenté l'université), les étudiants adultes et les étudiants aux parcours non linéaires, les étudiants provenant de familles moins aisées, les étudiants résidant en région, les étudiants autochtones, les étudiants avec des cotes R moins élevées et les étudiants en situation de handicap.

Un accès pour ceux qui en ont la détermination et les aptitudes

La contribution unique des établissements de l'Université du Québec s'incarne dans leur capacité à ouvrir la formation initiale de premier cycle à des profils d'étudiants spécifiques : des étudiants généralement plus âgés, issus de milieux moins favorisés et devant concilier études, travail et famille.

- Les étudiants de première génération universitaire représentent de 53 % à 72 % des étudiants inscrits en première année de baccalauréat dans les établissements du réseau de l'Université du Québec, pour une moyenne globale de 64,8 %. En comparaison, cette moyenne s'établit à 49,5 % pour les autres établissements québécois francophones, à 35,8 % pour les autres établissements québécois anglophones et à 50,2 % dans le reste du Canada (Enquête NSSE 2008).
- Les étudiants adultes et les étudiants aux parcours non linéaires constituent un autre type de population qui a toujours largement trouvé sa place dans les établissements du réseau de l'Université du Québec. En effet, le pourcentage des étudiants de 18-20 ans est moins important dans le réseau de l'Université du Québec qu'ailleurs tandis que la proportion d'étudiants avec personne à charge et celle d'étudiants en emploi sont plus élevées dans le réseau de l'Université du Québec

Les étudiants de plus de 25 ans représentaient, en 2011, 36 % de la population étudiante inscrite au baccalauréat dans les établissements de l'Université du Québec. Cette proportion varie de 6 % à 25 % dans les autres établissements universitaires au Québec. (GDEU-MESRST ; Traitement : UQ-Direction de la recherche institutionnelle, 1^{er} octobre 2012)

On note également qu'une forte proportion (47 %) des étudiants de premier cycle dans les établissements de l'Université du Québec sont inscrits à temps partiel tandis que pour les autres établissements québécois, cette proportion est beaucoup plus faible. Ces étudiants trouvent en outre réponse à leurs besoins dans certains types de programmes comme les programmes courts ou les certificats. Ces derniers permettent d'accéder plus rapidement à une formation qualifiante, de cheminer graduellement vers des niveaux d'études plus élevés, mais également d'assurer un rehaussement des connaissances pour répondre à leurs besoins.

Tableau 1 : Profil des étudiants au 1^{er} cycle (Données GDEU-MELS, 2010 et Enquête NSSE 2008)

Établissement	Premier cycle			Première année de baccalauréat		
	% à temps partiel	% au BAC	% de 18-20 ans	% 1 ^{re} génération universit.	% avec personne à charge	% emploi hors ^(a) campus
UQ	46,9 %	60,0 %	12,4 %	64,8 %	38,1 %	65,1 %
Autres étab. francophones québécois	27,7 %	70,8 %	24,4 %	49,5 %	29,7 %	54,8 %
Étab. anglophones québécois	25,9 %	85,9 %	36,0 %	35,8 %	36,2 %	39,4 %
Reste du Canada →				50,2 %	32,2 %	32,6 %

D'autres caractéristiques permettent de compléter la description de la nature unique et essentielle des établissements de l'Université du Québec en matière d'accès à la formation initiale de premier cycle.

- Étudiants provenant de familles moins aisées : les étudiants issus de familles à faible revenu (près de 6 800 étudiants) représentaient le quart des nouveaux étudiants inscrits au 1^{er} cycle en 2010 dans les

établissements du réseau de l'Université du Québec. La quasi-totalité de ces étudiants (92 %) était par ailleurs également des étudiants de première génération universitaire (CAFE-UQ, 2011, pp. 70-71).

- Étudiants résidant en région : abstraction faite des autres facteurs d'influence, les étudiants vivant à plus de 80 km d'une université sont presque deux fois moins susceptibles de s'inscrire dans une université que ceux vivant à moins de 40 km d'une université et l'effet négatif de la distance géographique sur la fréquentation universitaire est plus fort dans les familles à faible revenu que dans les familles à revenu élevé (Frenette, 2002). Une étude a par ailleurs montré que la création d'un établissement local décernant des grades universitaires est liée à une augmentation de 28,1 % de l'inscription à l'université de la population locale de jeunes, en particulier chez les jeunes issus de milieux défavorisés (Frenette, 2007). Or en 2011, les universités en région du réseau de l'Université du Québec (UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT) ont recruté en moyenne plus de 53 % de leurs nouveaux étudiants parmi les personnes qui avaient habité leur région d'ancrage avant l'âge de 20 ans, ce taux atteignant même 58 % et 60 % à l'UQAR et à l'UQAC (ICOPE, Enquête 2011). À cela s'ajoutent les habitants des régions limitrophes sans campus (tels la Côte-Nord, le Nord-du-Québec ou la Gaspésie) qui s'inscrivent majoritairement à l'université la plus proche.
- Étudiants autochtones : « les jeunes Autochtones constituent un des segments de la population canadienne qui connaît la croissance la plus rapide. Le Canada compte plus de 560 000 Autochtones de moins de 25 ans, mais le taux d'obtention d'un diplôme universitaire n'est que de 8 % chez les Autochtones, soit le tiers de la moyenne nationale » (AUCC, 2013). Les établissements du réseau de l'Université du Québec, en particulier l'UQAT, l'UQAC, l'UQTR et l'ENAP, sont engagés depuis longtemps en faveur de l'accessibilité des Autochtones aux études universitaires. Bien que le nombre exact d'étudiants autochtones inscrits ne soit pas connu, on estime qu'ils représenteraient depuis 2001 entre 0,1 % et 0,2 % de la population étudiante des établissements du réseau de l'Université du Québec.
- Étudiants avec des cotes R moins élevées : parcours atypiques, situations financières précaires, contextes familiaux difficiles, motivation incertaine peuvent être autant de facteurs qui limitent la performance scolaire d'une personne lors de ses études primaires, secondaires et collégiales sans pour autant la disqualifier à suivre avec succès un parcours de niveau universitaire. Lors de l'admission à de nombreux programmes, les établissements de l'Université du Québec prennent en compte d'autres

acquis que les seuls résultats scolaires au cégep. Ainsi, à l'automne 2009, 30 % des nouveaux étudiants au baccalauréat à l'Université du Québec et récemment diplômés d'un cégep ont été admis sur la base d'une cote R de 24 ou moins. Il s'agissait d'une proportion plus élevée que dans la majorité des autres établissements québécois qui comptaient entre 0,4 % et 19 % d'admis avec une cote R de ce même niveau (Données du Comité de liaison de l'enseignement supérieur, MELS, juillet 2011).

- **Étudiants en situation de handicap** : Une évolution notable des besoins a été observée dans les établissements au cours des dernières années. En effet, on a constaté une nette augmentation des demandes de services provenant d'étudiants ayant reçu, dans leur parcours scolaire ou personnel, un diagnostic pouvant nuire à leur apprentissage. Ces étudiants seraient maintenant plus nombreux à fréquenter l'université que ceux en situation de handicap physique. En 2011-2012, plus de 5 000 étudiants ont pris contact avec les services responsables du soutien aux étudiants en situation de handicap (autodéclaration) dans les établissements universitaires du Québec, révélant ainsi leur situation et leurs besoins particuliers (Données AQICESH, 2011-2012).

Un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'obtention du diplôme

L'approche originale d'accessibilité déployée par les établissements du réseau de l'Université du Québec porte ses fruits quand on considère les résultats en matière de persévérance et de durée des études, d'obtention du diplôme et d'accès au marché du travail.

Grâce à la proximité de campus et de lieux de dispensation de la formation universitaire répartis sur le territoire, grâce à un leadership en formation à distance, grâce à des approches académiques novatrices comme des structures de programmes plus flexibles permettant le cumul de formations universitaires en vue d'obtenir un diplôme ou l'aménagement du temps de formation pour concilier études, travail et famille, grâce à des cadres réglementaires à l'admission composant avec plusieurs variables (selon la règle de l'âge et de l'expérience professionnelle ou en fonction de profils particuliers, comme l'obtention du DEC technique), grâce à l'intégration des étudiants dits adultes dans les classes régulières et grâce à des mesures de soutien adaptées aux populations étudiantes admises, les établissements de l'Université du Québec contribuent avec succès à favoriser l'accessibilité des Québécois à des diplômes de premier cycle de qualité.

1.2 Aux cycles supérieurs et à la recherche : une formation de pointe pour un Québec moteur de la société du savoir

La mission d'accessibilité de l'Université du Québec ne s'arrête pas à la formation d'étudiants au premier cycle. Le Conseil supérieur de l'éducation rappelait, en 2010, que les formations aux cycles supérieurs entraînent des bénéfices individuels et collectifs majeurs qui devraient inviter le Québec à « poursuivre le développement de son système de formation aux cycles supérieurs » (CSE, 2010, p. 78).

Au Canada, les inscriptions universitaires aux cycles supérieurs ont augmenté de 30 % entre 1999 et 2008. Toutefois, l'ampleur de l'augmentation a été plus importante dans les provinces de l'Ouest et en Ontario (40 %) comparativement au Québec (13 %).

Les capacités du Québec à répondre aux enjeux locaux, régionaux, nationaux et internationaux autant dans le domaine social, culturel, scientifique, technologique qu'économique dépendent en grande partie de la présence de personnes hautement qualifiées, disposant de connaissances de pointe et capables d'innovation. Les formations universitaires de cycles supérieurs, qui reposent sur la recherche, sont spécifiquement conçues pour former des personnes qui seront en mesure de répondre à ces exigences, au bénéfice de toute la société.

Grâce à la présence au sein de chaque université d'une force vive en recherche, la formation « à et par » la recherche donne lieu à l'acquisition d'habiletés qui servent à exercer le métier de chercheur, mais forgent aussi des compétences générales bénéfiques dans de nombreux domaines professionnels : observation, questionnement, rigueur, analyse, raisonnement, discernement, évaluation, synthèse, sens éthique, communication orale et écrite. Ces compétences sont d'ailleurs parmi les plus recherchées par les employeurs : « désir d'apprendre et de se perfectionner », « capacité d'analyse et pensée logique », « planification et organisation du travail », « capacité de porter un jugement correct », « capacité à résoudre des problèmes » (MELS, 2004).

Cette contribution de la recherche à une formation de qualité passe également par la participation des professeurs-chercheurs à l'enseignement aux trois cycles, mais aussi, et peut-être surtout (CSE, 1998, p. 92), par un souci constant des retombées des activités de recherche sur la formation. Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation (CSE, 1998), la recherche contribue donc à :

- la formation fondamentale des étudiants (en les exposant à des connaissances avancées),

- leur formation professionnelle (en les préparant à résoudre des problèmes inédits et, pour les programmes de cycles supérieurs de type recherche, en les préparant à une carrière de chercheur) et
- leur formation continue (par le développement d'habiletés à analyser de manière critique les nouvelles connaissances et, le cas échéant, à les intégrer à leurs pratiques professionnelles).

Les établissements de l'Université du Québec considèrent ainsi qu'il est essentiel de favoriser, sur l'ensemble des campus, la réalisation d'activités de recherche de pointe et un accès aussi large que possible aux formations de cycles supérieurs pour toute personne en ayant les aptitudes et la volonté.

À l'automne 2010, les établissements de l'Université du Québec comptaient près de 17 600 étudiants inscrits dans un programme de cycles supérieurs (Données PRISME, aut. 2010).

Tout comme au premier cycle, le portrait des étudiants inscrits aux cycles supérieurs dans les établissements du réseau de l'Université du Québec illustre la contribution spécifique des établissements de l'Université du Québec à l'accessibilité aux plus hautes formes du savoir et de la culture.

Les établissements de l'Université du Québec ouvrent l'accès aux cycles supérieurs à des étudiants en moyenne plus âgés et intéressés par des études à temps partiel. Ces étudiants cherchent généralement à parfaire leurs compétences à la suite d'une expérience sur le marché du travail. Ils apportent une valeur ajoutée à la formation aux cycles supérieurs et à la recherche grâce à leur capacité à arrimer en continu leur cheminement de formation et de recherche avec les milieux dans lesquels ils travaillent.

Comme c'est le cas dans les programmes de premier cycle, les programmes de cycles supérieurs accueillent également en majorité des étudiants de première génération et une proportion non négligeable d'étudiants issus de familles à faible revenu.

Dans les établissements de l'Université du Québec, en 2010 (CAFE-UQ, 2011) :

- *les étudiants de première génération universitaire représentent 53 % des nouveaux inscrits aux cycles supérieurs ;*
- *les étudiants issus de familles à faible revenu représentent 25,5 % des nouveaux inscrits aux cycles supérieurs.*

Qui plus est, cet effort d'accessibilité se réalise dans un contexte où les exigences d'admission des programmes de cycles supérieurs des établissements du réseau de l'Université du Québec sont souvent supérieures à celles des autres universités québécoises.

L'existence de programmes aux cycles supérieurs sur tout le territoire assure une participation active des étudiants dans les activités de recherche menées par les professeurs. Elle contribue donc également au développement scientifique du Québec ainsi qu'au développement de ses territoires.

1.3 Favoriser l'accessibilité grâce à la collaboration entre les établissements universitaires

Pour être en mesure de déployer au mieux leur mission d'accessibilité, les établissements du réseau de l'Université du Québec mettent en commun ressources et compétences afin de développer et d'offrir des programmes dits « réseau » ou conjoints ou d'élargir l'offre de programmes existants avec des programmes dits « extensionnés ». Si ces collaborations sont le fait de tous les établissements universitaires québécois (CREPUQ, 2012) et se situent davantage au niveau des programmes de cycles supérieurs, elles sont très majoritairement l'œuvre des établissements du réseau de l'Université du Québec. Citons à titre d'exemple, le doctorat en développement régional, le doctorat en éducation, le doctorat en environnement, le doctorat en biologie, le MBA, la maîtrise en gestion de projet ou le DESS en administration publique régionale.

Quatre-vingts pour cent (80 %) des programmes d'études offerts grâce à la collaboration de plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. Cinquante pour cent (50 %) de l'ensemble des programmes offerts en collaboration au Québec sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec.

À cet égard, l'UQAM a joué et joue encore un rôle clef pour permettre le déploiement de l'offre de programmes sur une grande partie du territoire québécois. C'est en effet l'établissement au Québec qui offre le plus de programmes par extension (10 programmes) dans d'autres universités. L'UQAM fait également partie du groupe de trois établissements universitaires québécois qui ont établi le plus de programmes en partenariat, à savoir l'UQAC (35 programmes), l'UQAM (33 programmes) et l'UQAR (28 programmes). Soulignons par ailleurs que l'UQAC est l'établissement qui a établi le plus grand nombre de liens avec des partenaires dans le cadre des programmes de formation.

Les besoins non seulement d'une main-d'œuvre qualifiée, mais aussi de citoyens capables de poser un regard éclairé sur le présent et l'avenir, rendent la mission de l'Université du Québec en matière d'accessibilité à la formation aux trois cycles d'autant plus pertinente. En préservant une vision inclusive de ses universités, le Québec sera en mesure de maintenir et d'augmenter la fréquentation universitaire au bénéfice de toute la société, et ce, malgré d'importants défis démographiques, économiques et sociaux.

2. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LE QUÉBEC ET SES RÉGIONS

Les établissements du réseau de l'Université du Québec contribuent au développement de la science, et ce, par une présence dans l'ensemble des secteurs disciplinaires, par des pratiques diversifiées et par des retombées fondamentales et appliquées. Au fil des ans, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont déployé des façons originales de réaliser leur mission de développement scientifique au service du Québec et de ses régions, d'une part, en ancrant la recherche dans les besoins des communautés et, d'autre part, en la réalisant en collaboration étroite avec ces dernières. De la sorte, un patrimoine important de connaissances s'est accumulé au sujet du Québec, ses caractéristiques et ses besoins.

Pour développer le Québec, il importe de s'assurer qu'un patrimoine de connaissances nationales pertinentes existe. Une analyse textuelle de la production scientifique touchant des réalités et des enjeux québécois montre la forte contribution des chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec (UQ-Direction de la recherche institutionnelle, 2013)

2.1 Une contribution pleine et entière au développement de la science

Le développement scientifique repose avant tout sur l'activité de recherche et les produits de celle-ci. De façon classique ou usuelle, on mesure le volume et la qualité de l'activité scientifique par le financement obtenu, par le nombre de publications et de communications réalisées, par le nombre d'inventions brevetées et de brevets détenus, et par l'intensité des collaborations entretenues au niveau national et international.

Cette production repose sur des personnes et des ressources financières importantes. C'est pourquoi le nombre de professeurs-chercheurs, le nombre d'étudiants de cycles supérieurs ainsi que le volume de subventions et de contrats obtenus sont des éléments essentiels à une réalisation de la recherche et au développement scientifique d'une société avancée.

Le quart du corps professoral universitaire québécois se retrouve dans les établissements de l'Université du Québec, une proportion qui se maintient au fil des ans. La grande majorité des professeurs des établissements du réseau de l'Université du Québec œuvre en sciences sociales et humaines [SSH] (63,6 %). La part de professeurs réguliers en sciences pures et appliquées [SPA] est comparable aux autres établissements universitaires du Québec (29 %). Enfin, bien que ne disposant pas de faculté de médecine, 7 % des ressources professorales des établissements du réseau de l'Université du Québec sont associés au secteur des sciences de la santé.

Tableau 2 : Représentativité des établissements du réseau de l'Université du Québec dans l'ensemble québécois

DOMAINE / INDICATEURS	2000-2002 %	2006-2008 %	Variation (pp)
TOUS LES DOMAINES			
<i>PROFESSEURS RÉGULIERS</i> ¹	25,6	25,2	-0,4
<i>DIPLÔMÉS TOTAUX</i> ²	25,9	27,2	1,3
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES			
<i>PROFESSEURS RÉGULIERS</i>	25,4	25,6	0,2
<i>DIPLÔMÉS TOTAUX</i>	20,1	22,0	1,9
<i>FINANCEMENT TOTAL DE RECHERCHE</i> ³	21,5	27,7	6,2
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE CRSNG et FQRNT</i> ³	17,6	21,2	3,6
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE PAR LA FCI</i> ³	11,2	35,6	24,4
<i>PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES</i> ⁴	16,4	20,5	4,1
<i>PUBLICATIONS RÉALISÉES EN COLLABORATION INTERNATIONALE</i> ⁴	13,9	18,0	4,1
SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES			
<i>PROFESSEURS RÉGULIERS</i>	33,3	32,4	-0,9
<i>DIPLÔMÉS TOTAUX</i>	30,2	31,5	1,3
<i>FINANCEMENT TOTAL DE RECHERCHE</i>	28,8	27,0	-1,8
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE CRSH ET FQRSC</i>	31,1	27,6	-3,5
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE PAR LA FCI</i>	28,0	10,0	-18,0
<i>PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES</i>	17,2	18,2	1,0
<i>PUBLICATIONS RÉALISÉES EN COLLABORATION INTERNATIONALE</i>	10,8	14,0	3,2
SCIENCES DE LA SANTÉ			
<i>PROFESSEURS RÉGULIERS</i>	6,7	7,3	0,6
<i>DIPLÔMÉS TOTAUX</i>	9,9	13,7	3,8
<i>FINANCEMENT TOTAL DE RECHERCHE</i>	3,1	3,3	0,2
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE IRSC ET FRISQ</i>	1,9	2,3	0,4
<i>FINANCEMENT DE RECHERCHE PAR LA FCI</i>	2,0	13,0	11,0
<i>PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES</i>	5,6	6,1	0,5
<i>PUBLICATIONS RÉALISÉES EN COLLABORATION INTERNATIONALE</i>	4,8	5,4	0,6

Sources:

¹Selon L'enquête sur le personnel enseignant universitaire (EPE)

²Selon le système de gestion des effectifs étudiants universitaires (GDEU)

³Selon le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU)

⁴Selon la base de données bibliométriques canadiennes- OST (WoS)

25 janvier 2013; Université du Québec

En ce qui a trait aux activités de recherche en tant que telles, les établissements du réseau de l'Université du Québec affichent une remarquable vitalité en sciences pures et appliquées puisque l'ensemble des indicateurs mesurés sont en hausse malgré une part nationale du corps professoral stable dans le domaine. En sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, les établissements du réseau de l'Université du Québec maintiennent des assises solides. Enfin, en santé, malgré l'absence de facultés de médecine qui accaparent l'essentiel du financement provincial et fédéral dans ce domaine, les établissements du réseau de l'Université du Québec démontrent une productivité scientifique notable, souvent sur des volets uniques et originaux.

2.2 Une contribution originale au développement du Québec

Une des marques de l'originalité de la contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec réside enfin dans la collaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle ainsi que l'ouverture à l'émergence de nouvelles disciplines universitaires. Par exemple, les professeurs-chercheurs du réseau ont été les pionniers de la structuration du domaine des sciences de l'environnement. Ils ont développé une force interdisciplinaire novatrice et unique dans ce domaine grâce à la mise en commun d'expertise provenant de différents champs (microbiologie, botanique, génie, hydrobiologie, etc.). Ils confirment leur leadership en obtenant plus de 40 % du financement total de recherche en environnement au Québec. De même, l'UQTR a été le fer de lance québécois dans le domaine des médecines non traditionnelles en donnant à la chiropratique, à la pratique des sages-femmes ou à la podiatrie un véritable espace d'autonomie scientifique sans sacrifier la rigueur nécessaire à leur intégration en tant que disciplines universitaires. Par ailleurs, la collaboration entre les différents établissements permet le partage et l'optimisation des équipements du réseau de l'Université du Québec, dans un souci de saine gestion des fonds publics.

Les professeurs-chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec apportent une contribution significative à l'évolution générale des connaissances. De surcroît, en réponse à l'impératif de développement scientifique conjugué à celui du développement territorial du Québec, ils le font souvent à travers des problématiques de recherche qui puisent leur source dans les milieux professionnels, sociaux et géographiques dans lesquels sont implantés leurs établissements respectifs. Citons-en exemple, les arts, la création et le développement urbain à l'UQAM; les énergies durables, la matière ligneuse, les PME à l'UQTR; l'aluminium, les ressources minérales, l'étude des populations, le givrage à l'UQAC; les sciences de la mer, la nordicité et le développement régional à l'UQAR; les ressources forestières, minières et hydriques de même

que les médias numériques et le service aux communautés des premiers peuples à l'UQAT; les langues et les technologies langagières, le développement communautaire et la psychologie et la cyber psychologie à l'UQO.

Des créneaux d'expertises importants se sont ainsi développés dans les établissements de l'Université du Québec favorisant l'émergence de pôles d'excellence de calibre national et international.

Outre les territoires géographiques, les établissements du réseau de l'Université du Québec s'investissent également dans des champs thématiques et conceptuels. Les établissements à vocation particulière que sont l'ENAP, l'ÉTS et la Télé-université ont ainsi déployé leurs efforts de recherche, en lien étroit avec leurs milieux distinctifs : gestion du changement dans le système de santé, analyse, développement et évaluation des politiques et programmes publics, management public, analyse d'impact de la mondialisation (ENAP); recherche en partenariat avec l'industrie, construction et restauration des infrastructures municipales et urbaines, routes et matériaux bitumineux (ÉTS); informatique cognitive et environnements de formation, communications, organisation du travail et économie du savoir (TÉLUQ).

Enracinée dans la trame urbaine de Montréal, dotée d'une centaine d'unités de recherche et de six instituts caractérisés par l'interdisciplinarité, l'UQAM se classe parmi les grandes universités canadiennes excellant en recherche en sciences humaines, en sciences naturelles, dans le domaine de la santé sociale ainsi qu'en création. En outre, la mise en place du service aux collectivités dans les années 70 était partie prenante d'une nouvelle façon de penser la science et a joué un rôle précurseur dans le développement de la recherche partenariale actuelle. Par ce service, l'UQAM mettait à la disposition de divers groupes communautaires et sociaux, un accès à l'ensemble des ressources intellectuelles et matérielles de l'université. Elle reste aujourd'hui la seule université canadienne à s'être dotée d'une entité administrative dans le but d'offrir de tels services à ses partenaires.

En s'associant à leurs partenaires de proximité, les établissements de l'Université du Québec diffusent la connaissance, renouvellent les pratiques de formation et de recherche et font émerger de nouveaux champs de connaissances.

Enfin, l'INRS s'investit dans des créneaux jugés d'intérêt national et malgré sa taille, présente toutes les caractéristiques d'une université à très haute intensité de recherche. Cette université connaît des performances en formation aux cycles supérieurs et en recherche qui dépassent largement son poids institutionnel. Tous domaines confondus, les chercheurs de l'INRS publient près de deux fois

plus que leurs homologues québécois et obtiennent quatre fois plus de financement de recherche. Le nombre de publications et les revenus moyens (en subventions de recherche) par professeur-chercheur placent l'INRS devant l'ensemble des groupes de comparaison¹. De plus, l'INRS est l'institution universitaire québécoise qui accueille bon an mal an, la plus forte proportion d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs. Toutes ces caractéristiques font d'elle une véritable institution universitaire de classe mondiale.

Signe de cet arrimage aux besoins régionaux de développement, c'est 36 % du financement de source privée versé aux établissements du réseau de l'Université du Québec qui provient d'entreprises régionales alors que cette proportion s'établit à 13 % du financement privé dans les établissements québécois du G3². Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont ainsi su tisser une relation de confiance avec plus de 650 entreprises différentes et les accompagner dans le développement de créneaux porteurs.

Au Québec, près de 30 % de la production scientifique universitaire est réalisée en collaboration avec une autre organisation québécoise (universitaire, hospitalière, gouvernementale ou privée). Dans le cas des établissements du réseau de l'Université du Québec, c'est près du double de la production scientifique qui est réalisée en collaboration avec des chercheurs d'autres organisations québécoises démontrant une culture particulière d'ouverture, de collégialité et de partage des connaissances générées par les chercheurs du réseau de l'Université du Québec.

Rappelons en terminant, qu'une des retombées les plus importantes d'un système de recherche scientifique bien établi est la diversité des connaissances et des idées qui sont développées de façon concurrente et qui peuvent ensuite circuler librement dans les milieux pour y trouver des applications parfois insoupçonnées. Le maintien d'un vaste bassin de connaissances n'est pas que bénéfique au système de recherche lui-même, il assure à l'ensemble de la société québécoise, la capacité à réagir rapidement et adéquatement aux nouveaux défis et enjeux — qu'ils soient économiques, sociaux, démographiques ou naturels.

¹ UQ; Ensemble des universités québécoises; Ensemble des universités canadiennes; U-15.

² G3 : Université de Montréal, Université McGill et Université Laval.

3. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS ET DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Entendu dans ses différentes composantes —économiques, sociales, culturelles, démographiques, environnementales et de santé—, le développement régional peut se mesurer par un ensemble d'indicateurs généralement associés à l'attraction et la création d'entreprises, à la création d'emplois de qualité générant de hauts niveaux de salaires, à une croissance démographique, particulièrement des « jeunes actifs », à l'amélioration des connaissances et des compétences de la population, à un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, à l'amélioration des conditions de vie de la population, à la vitalité du tissu associatif, au dynamisme dans le domaine des arts et de la culture, à l'amélioration de la qualité de vie, au pouvoir d'agir de la population et au renforcement de la cohésion sociale. L'expérience des établissements du réseau de l'Université du Québec montre qu'ils ont contribué, et continuent de le faire, à ces composantes du développement régional, que nous pouvons exprimer en quatre apports.

3.1 L'université facteur d'attraction, de développement et de rétention des personnes qualifiées

Au premier plan de sa mission, l'université assure dans une région la formation supérieure de la main-d'œuvre. En offrant un ensemble de programmes de base correspondant aux grands besoins socioéconomiques – éducation, génie, santé, administration, etc. – et en attirant des étudiants de l'extérieur dans ses créneaux d'excellence, les établissements du réseau de l'Université du Québec satisfont, dans leurs milieux respectifs, une partie importante des besoins de formation supérieure.

En Abitibi-Témiscamingue, 70 % de la main-d'œuvre détenant un diplôme universitaire est aujourd'hui formée par l'UQAT.

L'effet structurant de cette contribution comporte plusieurs facettes :

- Elle permet de retenir des jeunes et d'attirer des populations immigrantes. Des études montrent, en effet, que l'installation professionnelle des diplômés locaux dans leur région est plus élevée que celle des diplômés qui ont fait leur formation initiale en dehors de la région (UQAR, 2004 et 2011). On remarque aussi que la présence de professeurs fortement impliqués en recherche et le constat que des découvertes majeures sont possibles à proximité de chez soi contribuent à développer chez certains jeunes l'attrait pour les études universitaires

et les métiers de la recherche. La proximité des centres de recherche et de la panoplie d'emplois spécialisés qui s'y rattachent permet de sensibiliser les élèves à des métiers ou des professions très diversifiés. En plus d'ouvrir leurs horizons, cette proximité favorise le maintien des jeunes en région.

- Elle concourt également au rehaussement des qualifications des populations locales et au développement et au maintien des compétences. À cet effet, les établissements du réseau de l'Université du Québec déploient beaucoup d'efforts afin d'assurer l'accès à un éventail suffisamment large de programmes de formation initiale, avancée et continue dans un ensemble de secteurs qui répondent adéquatement aux besoins des populations locales.

Le besoin d'infirmières qualifiées est tellement important que l'UQAR offre le programme de baccalauréat en sciences infirmières à Lévis, Rivière-du-Loup, Rimouski, Gaspé et Baie-Comeau. Les infirmières-techniciennes peuvent y poursuivre leur formation tout en exerçant leur profession dans leur milieu. Ceci permet de rehausser le niveau de diplomation d'infirmières en exercice garantissant ainsi la présence d'une main-d'œuvre qualifiée en région et des services de qualité.

- Elle sert finalement à nourrir la capacité pour les entreprises et les autres organismes employeurs de trouver sur place un bassin de main-d'œuvre ayant complété des études de niveau universitaire. Cette possibilité constitue par ailleurs un facteur décisif d'attraction et de rétention d'entreprises et d'organismes.

3.2 L'université source d'innovation au service du développement des milieux

Deuxième volet incontournable de la mission universitaire, la recherche contribue au développement culturel, social, environnemental et économique des régions. Pour réaliser son plein apport à ce développement, elle doit tenir compte des préoccupations des milieux professionnels, sociaux et naturels dans lesquels elle est insérée. Cette recherche sera davantage contextualisée, elle comprendra d'emblée des activités de partage et de transfert et se réalisera idéalement avec les partenaires concernés. Le soutien à la réalisation de recherches menées dans un tel contexte permet bien sûr de développer, dans ces milieux, une culture de l'innovation qui favorise créativité et ouverture. Elle

permet en outre aux étudiants-chercheurs de s'imprégner d'une autre réalité comportant ses propres impératifs.

Les établissements de l'Université du Québec sont, dans certains secteurs, devenus des pôles incontournables de recherche et de transfert, favorisant l'accès à des millions de dollars en subventions, contrats et commandites et générant dès lors, dans les régions, des activités scientifiques et technologiques de haut niveau. Les effets d'entraînement de ces réalisations sont énormes, aussi bien pour le développement du bien-être et de la santé des individus et des populations que pour le développement de secteurs économiques, comme en témoignent les quelques exemples suivants.

L'UQAR a participé activement à la création de MERINOV, dont le siège social est à Gaspé, un centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches en partenariat avec des organisations gaspésiennes et le MAPAQ. Ce centre permet aujourd'hui de mener des travaux de recherche en collaboration université – cégeps – ministères pour contribuer au développement durable et à la compétitivité de l'industrie des pêches, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse aquatique, des activités particulièrement stratégiques pour le développement économique et social de la Gaspésie et du Québec maritime.

À l'UQO, le Centre d'études et de recherche en intervention familiale (CERIF) a été créé pour améliorer la santé des parents et des enfants en situation de vulnérabilité. Le CERIF fournit aux étudiants et intervenants professionnels qui œuvrent auprès des familles, un milieu d'apprentissage et d'application de ces connaissances. Les recherches sont centrées sur les besoins de ces familles et se font en collaboration avec les groupes, centres, établissements et organismes du milieu. Au-delà de la recherche plus théorique, les étudiants et les intervenants bonifient les services offerts aux parents, lors de stages ou dans leur pratique quotidienne. L'interaction avec le public leur permet de construire, implanter et évaluer des modèles d'action novateurs pour promouvoir la santé psychosociale des familles. Le Centre s'appuie sur un personnel de recherche aguerri et sur des ressources à la fine pointe, y compris un espace clinique avant-gardiste aux sites de l'UQO à Gatineau et à Saint-Jérôme.

À l'UQTR, l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) est reconnu comme l'un des plus importants regroupements de recherche au monde dans le domaine des petites et moyennes entreprises. L'Institut a pour mission de faire évoluer les connaissances sur les PME, d'aider à leur développement et d'éclairer les gouvernements en matière de politiques de soutien aux entreprises. L'une de ses particularités est l'intensité de ses activités de coconstruction de connaissances et de transfert vers les PME. Depuis sa création en 1997, l'Institut a collaboré

avec 1492 PME au Canada, 235 en France, 16 aux États-Unis, 12 au Mexique et 14 au Cameroun.

Forte d'une trentaine d'années de formation et de recherche dans le domaine minier, l'UQAT crée en 2012 l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME). L'IRME cible le développement de solutions environnementales pour l'ensemble du cycle de vie d'une mine comme secteur d'innovation contribuant ainsi à la compétitivité et à l'acceptabilité des projets miniers. Le pôle de renommée « mines et environnement » de l'UQAT est d'ailleurs déjà reconnu notamment pour le développement d'un réseau de partenariats avec des entreprises minières d'envergure internationale ainsi qu'avec des universités au Québec, au Canada et à l'étranger. Répondant aux besoins des organismes gouvernementaux et des industriels, il livre un volume de services de pointe estimé à 1,7 M\$ annuellement.

À l'UQAC, la recherche sur le givrage amorcée en 1974 a mené à l'instauration d'une chaire industrielle en 1997 et à l'obtention d'une chaire de recherche du Canada. Le programme de cette dernière vise à élaborer des outils pour prévoir des catastrophes comme la crise du verglas et pour assurer le délestage du givre. Grâce aux travaux de recherche menés à l'UQAC, toute l'approche sur les effets du climat nordique sur les réseaux aériens de transport et distribution d'électricité s'en est trouvée profondément transformée – tant pour les scientifiques, les ingénieurs, les consultants, voire les organismes de normalisation. Par exemple, en 2009, les chercheurs et leurs partenaires ont réussi à créer un écran de protection antigivre qui peut être non seulement utilisé pour protéger les lignes de transports électriques, mais également pour toute structure et tout véhicule soumis à ces conditions (auto, avion, pont, etc.).

L'UQAM est aussi très impliquée dans le développement territorial. Elle fait par exemple partie des membres fondateurs du nouvel organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) intitulé « Territoires innovants en économie sociale et solidaire » (TIESS), créé à l'automne 2012 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Le consortium formé par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), le Chantier de l'économie sociale, l'Institut Karl Polanyi de l'Université Concordia et le Service aux collectivités de l'UQAM compte sur l'appui d'un vaste réseau d'organismes universitaires et d'acteurs socio-économiques. La mission de ce nouvel OLTIS est de contribuer au développement des territoires en transférant à l'ensemble des collectivités locales du Québec des innovations sociales qui se rattachent à l'économie sociale et solidaire (mutuelles, coopératives, organismes à but non lucratif).

Les établissements de l'Université du Québec participent également à la mise en place de pépinières d'entreprises. Citons l'incubateur de la Technopole Vallée du Saint-Maurice de l'UQTR, le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC, le Centre québécois d'innovation en biotechnologie de l'INRS et le carrefour d'innovation INGO de l'ÉTS.

Les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec font également avancer les connaissances dans le domaine du développement communautaire, territorial, et régional. Cette force en recherche se déploie au sein de centres et de chaires de recherche et de programmes de formation aux cycles supérieurs. Citons notamment les centres interuniversitaires appuyés par le Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC) depuis plus de 10 ans, le Centre de recherche en développement territorial (CRDT) et le CRISES, ainsi que la Chaire Desjardins en développement des petites communautés et la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, financés respectivement par l'entreprise privée et les fonds fédéraux.

La « Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire » de l'UQO vise à mieux comprendre les conditions de succès et de renouvellement de l'organisation communautaire, en vue de son développement. Elle examine aussi les pratiques professionnelles d'organisation communautaire qui ciblent le développement social de communautés constituées sur une base géographique, d'intérêts ou d'identités.

Les établissements impliqués en région sont en outre les moteurs de ce que l'on nomme innovation sociale pour désigner « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles (CRISES, 2009)».

Finalement, la recherche universitaire constitue un élément particulièrement important des stratégies régionales d'innovation, de recherche et de développement ainsi que de renforcement de la compétitivité des activités constituant l'ossature socioéconomique des communautés. Les travaux de recherche réalisés dans les universités œuvrant en région contribuent au développement régional grâce aux capitaux attirés, au personnel hautement qualifié qui y participe et à la production de connaissances, de procédés, de produits et de services, en concertation avec des partenaires des milieux où elles sont intégrées. En définitive, alliant développement scientifique et arrimage aux besoins des milieux qu'ils desservent, les établissements du réseau de

l'Université du Québec se veulent à la fois pertinents et enracinés dans la société qui les soutient et en sont un des vecteurs de sa transformation.

3.3 L'université initiatrice des maillages du développement

Les paramètres énumérés jusqu'ici convergent finalement vers un dernier : dans un territoire donné, l'université est un élément déterminant des maillages communautaires, sociaux et économiques nécessaires au développement régional. Comme lieu de formation et de rayonnement culturel, comme pôle de recherche et de transfert technologique ainsi que comme employeur important, l'université est au cœur de ce qu'on appelle « la région » pour finalement désigner la toile, généralement tissée de façon très serrée, des acteurs qui façonnent le territoire.

Dans les régions où les établissements du réseau de l'Université du Québec sont établis, leurs dirigeants, leurs professeurs, leurs étudiants, leurs personnels sont solidement engagés dans les réseaux de relations qui « font » la région. L'université est toujours présente dès lors que se prennent des initiatives de concertation en vue du développement. Les universités en région font partie de ces forces de rassemblement et de cohésion sans lesquelles le développement socio-économique et culturel serait impensable.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec sont porteurs de façons de travailler avec leur milieu par exemple sous forme de consortiums de recherche, de démarches d'animation et de planification régionale, etc. qui, compte tenu des défis que pose l'évolution de la société actuelle, demeurent plus que jamais pertinents. Ces « maillages du développement » doivent s'effectuer de manière inclusive avec l'ensemble des partenaires tant économiques que sociocommunautaires, scolaires, culturels et artistiques, et s'appuyer de plus en plus sur les métiers émergents de la médiation des savoirs (Proulx, 2012) ainsi que sur le courtage informationnel (Drabenstott, 2008).

3.4 L'université comme agent économique et culturel

Soulignons finalement qu'une université génère un ensemble d'effets directs (salaires), indirects (achats de biens et services) et induits (dépenses de consommation de ses salariés) qui concourent à la vitalité du tissu économique local. Les emplois offerts sont de qualité, moins sujets à la conjoncture économique que dans certains secteurs, et permettent l'installation relativement stable de nouveaux résidents générant, en particulier pour les régions, un impact positif au plan démographique. Et c'est sans compter l'impact économique de la circulation des personnes ainsi que des étudiants qui, comme résidents

consommateurs, constituent une force économique notable par leurs dépenses en matière de logement, d'alimentation, de vêtements, de divertissements, de biens et services divers.

Chaque établissement universitaire est un agent économique de premier ordre dans son milieu. À titre d'exemple, la masse salariale de l'UQAT s'élève à 35 M\$ pour 656 employés incluant les 250 chargés de cours dont 41 % proviennent de l'extérieur de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. À ces sommes, s'ajoutent celles investies par les 25 entités de recherche qui emploient 156 personnes et 253 étudiants gradués. L'UQAT dépense approximativement 8 M\$ par année pour ses achats locaux et a fait des investissements de 53,3 M\$ dans sa région au cours des quatre dernières années. De plus, entre 2007 et 2012, l'UQAT a tenu 25 événements sous forme de congrès, colloques, conférences, séminaires, symposiums, forums et écoles d'été. Les retombées économiques de ces événements se chiffrent à 704 000 \$.

L'impact de la présence d'une université en région et de la recherche qu'elle y effectue ne se limite cependant pas à sa seule dimension économique. Les établissements du réseau de l'Université du Québec sont à la fois des lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle, artistique et sportive locale ainsi que des foyers de vie intellectuelle, qui, sans eux, seraient plus restreints.

4. DÉFIS ET MOYENS POUR UNE CONTRIBUTION À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Le Québec partage avec les sociétés avancées des défis majeurs qui « reflètent un besoin général d'élévation du niveau de scolarisation des citoyens ainsi que de formation de professionnels, de chercheurs et de créateurs de haut niveau requis par la société du savoir. Comme le soutient, par exemple, le Conseil de la science et de la technologie, « puisque la croissance économique d'un pays est de plus en plus tributaire de l'innovation, il devient impératif de stimuler la formation de ressources humaines qualifiées, de qui dépendent la production du savoir et sa diffusion sur la scène nationale et internationale » (CST, 2009, p. 7) » (CSE, 2010, p. 2). Formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, formation tout au long de la vie et innovation sont par conséquent les défis qui constituent la trame de fond de la réflexion des établissements du réseau de l'Université du Québec et des autres défis déclinés ci-après.

Cinq défis ont été identifiés comme prioritaires et des moyens d'intervention s'y rapportant sont proposés.

Défi 1 Accroître et intensifier la fréquentation universitaire

Considérant la nécessité pour le Québec de rehausser les taux globaux de participation aux études, dans un contexte de baisse démographique anticipée dans la strate d'âge des 17-29 ans et de croissance des emplois exigeant un diplôme d'études supérieures, les établissements de l'Université du Québec identifient les sous-défis qui suivent.

1-A Favoriser l'accès aux populations moins représentées : l'évolution de la structure démographique du Québec va engendrer un amoindrissement de la classe d'âge qui constitue la cible traditionnelle des universités et nécessitera un nouvel équilibre entre la formation initiale et la formation continue. Forts de leur potentiel d'accessibilité, les établissements du réseau de l'Université du Québec atteignent des populations qui formeront les viviers de demain.

MOYEN SUGGÉRÉ : Encourager financièrement les universités qui poursuivent des efforts en matière de réponses adaptées aux parcours d'études pluriels et diversifiés d'étudiants.

1-B Valoriser l'enseignement supérieur : l'analyse présentée dans le rapport du comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec (CAFE, 2011) a permis de reconnaître, outre le défi financier touchant certaines catégories d'étudiants, un défi de l'ordre des perceptions qui s'applique aux catégories d'étudiants qui sont reconnus pour sous-estimer la valeur des études universitaires et en surestimer le coût.

MOYEN SUGGÉRÉ : Concevoir, dans les établissements, avec les fondations et avec le gouvernement, des mesures d'aide financière qui ciblent les catégories d'étudiants plus susceptibles d'avoir une perception négative du rendement économique des études.

MOYEN SUGGÉRÉ : Collaborer avec les autres ordres d'enseignement, en particulier les écoles secondaires reconnues pour accueillir des jeunes issus de milieux défavorisés, et les milieux professionnels pour concevoir des mesures de sensibilisation des jeunes à l'intérêt des études universitaires.

1-C Favoriser la présence d'étudiants étrangers en région : « les étudiants étrangers qui obtiennent un diplôme d'une université sise en région, présentent un potentiel d'immigration intéressant pour le Québec : ils sont jeunes, prêts à « s'établir dans la vie », connaissent le Québec, parlent français et leur diplôme est *de facto* reconnu par le marché du travail. Ayant effectué leurs études en région, le réseau social qu'ils y ont tissé est un point d'ancrage qui favorise leur installation près de leur lieu d'études, à l'extérieur des grands centres qui sont les lieux plus généralement identifiés par les immigrants comme milieu d'implantation» (UQAR, 2011). Ainsi donc, la démarche atteint deux objectifs : une implantation dans une région généralement moins attrayante pour l'immigration, mais susceptible de bénéficier fortement de la diversité qu'elle apporte et une intégration facilitée par un réseautage porteur et une diplomation adéquate. Attirer des immigrants en région devrait être l'une des priorités nationales pour répondre à la volonté d'une occupation optimale du territoire et s'assurer de pouvoir combler les besoins régionaux en termes de main-d'œuvre spécialisée. Le défi est grand puisque les communautés culturelles ont tendance à se regrouper dans les centres urbains. En outre, les universités sises en région, compte tenu de leur taille réduite et de leurs moyens limités, ont nécessairement une visibilité plus limitée à l'étranger.

MOYEN SUGGÉRÉ : Intégrer dans le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) une zone ou un groupe d'universités où celui-ci serait valide.

MOYEN SUGGÉRÉ : Octroyer un pourcentage d'étudiants étrangers, donc de CAQ, plus important aux universités en région.

MOYEN SUGGÉRÉ : Exempter les étudiants étrangers en région du paiement des montants forfaitaires.

1-D Répondre aux besoins des territoires en croissance : l'évolution de la structure démographique réfère également à la disparité des croissances populationnelles selon les régions et à la pression qui peut exister par exemple en Montérégie, en Outaouais, en Chaudière-Appalaches ou au Centre-du-Québec pour que les institutions desservant ces territoires accroissent rapidement leur capacité institutionnelle afin de répondre aux besoins de formation.

MOYEN SUGGÉRÉ : Maintenir et accroître la présence des établissements de l'Université du Québec sur le territoire, par une accessibilité physique autant que par une offre de programmes à distance.

1-E Poursuivre le développement de l'offre de formation : les établissements de l'Université du Québec sont encore jeunes comparativement aux autres établissements québécois. Malgré d'importants efforts réalisés, généralement grâce à la collaboration entre établissements, pour offrir des programmes nécessaires pour répondre aux grands besoins de formation de la population, certains secteurs restent peu accessibles à des étudiants en région. Les conditions changeantes du marché du travail et l'évolution rapide des savoirs et des technologies dans la plupart des domaines exigent également le développement d'offres de formation créditée, souple et continue dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Nés dans la perspective de démocratiser l'accès au savoir sur tout le territoire québécois, les établissements de l'Université du Québec ont également été poussés à faire différemment, en développant des programmes de formation et de recherche innovateurs, plus thématiques que disciplinaires. Les réticences aux dédoublements et la perception aujourd'hui majoritairement négative du déploiement géographique de l'offre de programmes universitaires constituent un défi majeur pour le projet même de l'Université du Québec et pour la capacité des établissements universitaires à répondre aux besoins des milieux.

MOYEN SUGGÉRÉ : Assurer le développement d'un patrimoine de base au premier et au deuxième cycle en misant sur la collaboration entre établissements tout en tenant compte des besoins de maîtrise d'œuvre de certains programmes en lien avec des besoins régionaux spécifiques.

MOYEN SUGGÉRÉ : Favoriser le développement de programmes innovants, à la fois en regard des thématiques, des cheminements, des modalités pédagogiques, etc.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec estiment par ailleurs que l'ensemble de ces considérations doit mener à envisager avec une grande prudence la révision de la formule de financement basée sur les effectifs étudiants en regard des impacts que cette révision pourrait avoir sur les établissements en région qui n'ont pas encore atteint leur plein déploiement ou sur les établissements qui contribuent à accroître l'accessibilité aux études universitaires pour toutes et tous, partout au Québec.

Défi 2 Accroître la capacité de recherche et d'innovation sur tout le territoire québécois

Si un des objectifs du gouvernement est d'accroître la capacité d'innovation au Québec, une attention particulière doit être portée aux conditions de formation à la recherche à tous les cycles, au recrutement et au maintien des professeurs et aux liens particuliers qui se développent entre les universités et les autres acteurs des systèmes d'innovation régionaux. L'ensemble de ces éléments est essentiel pour assurer la croissance économique et sociale du Québec par l'innovation, par la recherche et le développement, par le transfert et la valorisation des connaissances, et ce, de concert avec les partenaires. Plus spécifiquement, les établissements de l'Université du Québec identifient les sous-défis qui suivent.

2-A Soutenir la recherche collaborative avec les communautés desservies : dans les régions du Québec, il est reconnu que la richesse économique et sociale repose davantage sur les résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique et l'innovation sociale que sur la seule exploitation des ressources naturelles. Étant donné que la concertation s'avère nécessaire pour assurer le développement des communautés, il faut considérer l'activité de recherche comme adaptable à l'environnement tant scientifique qu'économique ou social. À l'évidence, les chercheurs en régions y contribuent en étant à l'écoute des besoins régionaux et en travaillant de manière étroite avec des partenaires provenant de divers milieux. À ce titre, il est important de :

MOYEN SUGGÉRÉ : Reconnaître l'impact et la pertinence de la recherche universitaire développée en région vis-à-vis du développement régional et y affecter des ressources suffisantes, à la fois financières, humaines et techniques.

MOYEN SUGGÉRÉ : Renforcer les créneaux d'excellence des différents établissements et développer ceux en émergence afin de maintenir des programmes de recherche et de formation reconnus internationalement susceptibles de favoriser l'attraction et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et de citoyens contribuant aux innovations sociales, organisationnelles et techniques nécessaires au développement durable des régions.

MOYEN SUGGÉRÉ : Allouer des fonds afin de poursuivre des recherches diversifiées dans des secteurs variés qui permettront

aux établissements du réseau de l'Université du Québec de contribuer au maintien d'une "biodiversité" riche et nécessaire de chercheurs en appui au développement à court, moyen et long termes de notre société du savoir.

MOYEN SUGGÉRÉ : Concevoir de façon plus intégrée, de véritables systèmes régionaux d'innovation et consacrer les ressources nécessaires à leur pérennité. En ce sens, afin de maximiser les ressources investies en recherche et en développement dans chaque région, la recherche appliquée faite dans les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) devrait s'arrimer étroitement aux créneaux développés dans les universités.

L'accueil de stagiaires et d'étudiants-chercheurs dans les milieux professionnels permet également de stimuler l'innovation et la créativité. En retour, ces expériences de recherche en partenariat permettent de consolider chez les étudiants des compétences essentielles, d'enrichir la formation universitaire et d'assurer une meilleure intégration professionnelle.

MOYEN SUGGÉRÉ : Donner accès aux étudiants de cycles supérieurs et aux postdoctorants à des expériences de formation enrichies et diversifiées en milieux public, privé ou communautaire autour de projets de recherche et d'innovation ouverte.

2-B Accroître l'accès aux infrastructures de recherche : le financement et le maintien des infrastructures s'avèrent particulièrement difficiles dans le contexte du retrait du financement fédéral. Le développement et le maintien d'infrastructures de recherche à la fine pointe des technologies sont indispensables pour assurer la qualité de la formation à tous les cycles universitaires en plus de constituer des conditions de base pour permettre le recrutement de professeurs de qualité. Cette situation touche toutes les universités et plus particulièrement, les établissements situés loin des centres urbains. En effet, étant donné l'éloignement et le coût des transports, le nombre de chercheurs susceptibles de les utiliser s'en trouve limité et les frais d'exploitation et de maintenance par un personnel de recherche hautement qualifié dépassent rapidement les efforts que les établissements peuvent y consentir. Par ailleurs, il est important de noter que les établissements du réseau de l'Université du Québec, compte tenu de leur relative jeunesse, n'ont pas encore terminé leur plein déploiement aux cycles supérieurs et se trouvent systématiquement désavantagés dans des concours qui visent à renouveler les

parcs d'infrastructures de recherche existants. On devrait accorder aux nouvelles initiatives des moyens proportionnels aux besoins exprimés en ce sens.

MOYEN SUGGÉRÉ : Maintenir les appuis financiers au développement de nouvelles infrastructures et améliorer le financement du fonctionnement des infrastructures existantes

MOYEN SUGGÉRÉ : Encourager un meilleur partage des infrastructures disponibles, lorsque cela est possible, notamment en encourageant le partage du temps d'utilisation des équipements.

MOYEN SUGGÉRÉ : Réviser le mécanisme d'allocation des frais indirects de recherche et bonifier l'enveloppe prévue à cet effet.

Défi 3 Poursuivre le développement et favoriser la réussite aux cycles supérieurs

Les résultats d'une analyse comparative sur les taux de diplomation et la durée des études entre l'Université du Québec et le G13 (groupe de 13 universités canadiennes à haute intensité de recherche) font état d'une situation préoccupante en ce qui concerne les taux de diplomation des étudiants aux cycles supérieurs au Québec, plus particulièrement dans le cas de la maîtrise de type recherche. À titre d'exemple, la moyenne des taux de diplomation à la maîtrise après cinq ans au Québec est de 64 %, pour les établissements du réseau de l'Université du Québec elle se situe à 55,6 % tandis que celle du G13 est de 82,4 %. À noter que ces données cachent des disparités importantes : l'INRS, par exemple, qui n'offre que des programmes de cycles supérieurs, a un taux de diplomation moyen de 73 % à la maîtrise. Il faut également tenir compte des importantes disparités disciplinaires.

Des études récentes, notamment celle conduite par l'ADÉSAQ (2009) sur l'état de la situation de la maîtrise au Québec, permettent cependant de mettre le doigt sur un certain nombre de facteurs en cause : la nature des maîtrises de type recherche au Québec (mémoires substantiels), le rôle complexe du directeur de recherche et le manque d'encadrement institutionnel des étudiants inscrits dans des études aux cycles supérieurs.

Dans les établissements du réseau de l'Université du Québec, la diversité des parcours d'étudiants est l'un des enjeux majeurs rencontrés aux cycles supérieurs. Les étudiants adultes de retour sur les bancs de l'école après avoir complété une formation de premier cycle plusieurs années auparavant, ou en

réorientation de carrière, rencontrent en effet souvent des difficultés d'adaptation non négligeables. Par ailleurs, une enquête menée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat de 37 établissements universitaires canadiens a montré que, parmi les éléments reconnus pour favoriser la réussite, les indicateurs « qualité de l'enseignement » et « appui du directeur de recherche » sont évalués aussi favorablement par les étudiants des établissements du réseau de l'Université du Québec que par ceux des autres universités québécoises et canadiennes tandis que les indicateurs « occasions de publier et de présenter » et « formation en recherche et orientation de carrière » témoignent d'améliorations nécessaires comme c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble des établissements canadiens ayant participé à l'enquête. On sait également que le taux d'encadrement (nombre d'étudiants/nombre de professeurs réguliers) aux cycles supérieurs dans les établissements du réseau de l'Université du Québec est plus élevé que dans la plupart des comparables canadiens analysés.

En lien avec ces résultats, le plan d'action en cours d'élaboration par un comité de travail rassemblant des doyens des études de cycles supérieurs comprend les éléments suivants.

MOYEN SUGGÉRÉ : Diffuser et stimuler la culture de recherche au premier cycle, et informer les étudiants sur les études aux cycles supérieurs, leurs exigences et ce qu'elles permettent.

MOYEN SUGGÉRÉ : Harmoniser la structure des programmes avec les équivalents canadiens afin de proposer une offre compétitive de programmes et de favoriser la diplomation, et mieux définir les parcours possibles de la maîtrise afin qu'elle réponde à des finalités précises - le marché du travail ou le doctorat.

MOYEN SUGGÉRÉ : Assurer une meilleure socialisation à la recherche au moyen d'activités visant les interactions entre membres d'une même communauté scientifique, en particulier au bénéfice des étudiants ne faisant pas partie d'un groupe de recherche structuré.

MOYEN SUGGÉRÉ : Offrir du soutien financier associé au cheminement, par exemple sous forme de bourses d'étapes.

MOYEN SUGGÉRÉ : Améliorer les pratiques d'encadrement et de soutien notamment par la mise en place d'outils de suivi, de

plan de formation pour acquérir des compétences additionnelles en lien avec l'orientation de carrière ou de feuille de route pour guider l'étudiant.

Défi 4 Renforcer le corps professoral

Les établissements du réseau de l'Université du Québec représentent, dans une proportion demeurée stable au cours des dix dernières années, environ le quart (25 %) du corps professoral universitaire québécois et l'évolution de leur effectif étudiant (mesuré en effectif équivalent temps plein) dépasse celle leur corps professoral régulier. Les chargés de cours ont été de grands agents de développement de l'Université du Québec et ils continuent d'assumer une part très élevée des activités d'enseignement, en particulier au premier cycle. La présence de professeurs est néanmoins indispensable pour assurer le déploiement de la mission universitaire autant en matière de formation que de recherche. Et cela, d'autant plus aux cycles supérieurs où le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par professeur) est plus élevé dans les établissements de l'Université du Québec que dans les autres universités québécoises (UQ, Direction de la recherche institutionnelle, 2013).

Dans le contexte où le marché du travail en matière d'enseignement et de recherche est résolument mondial, le recrutement de professeurs de certaines disciplines n'est pas sans poser de difficulté au Québec et en particulier en dehors des centres urbains. Pour relever ce défi, les mesures suivantes devraient être considérées.

MOYEN SUGGÉRÉ : Établir des cibles en matière de taux d'encadrement aux différents cycles et accorder aux établissements les moyens nécessaires pour les rencontrer.

MOYEN SUGGÉRÉ : Encourager le partage des ressources professorales entre établissements notamment en facilitant la gestion administrative du partage des tâches.

Défi 5 Disposer d'indicateurs adaptés

La tendance grandissante aux comparaisons et aux mesures de performance résulte d'une volonté légitime de saine gestion et d'un désir compréhensible de disposer de données universelles et synthétiques. Cependant, il en découle souvent une dénégation de la nature complexe de l'objet mesuré et une attention exagérée sur des indicateurs dépouillés de leur sens. Des redditions de comptes portant sur le financement (SIFU), le personnel universitaire (SYSPER), les activités d'enseignement (GDEU), l'inventaire des espaces des universités

(SILUQ), le financement de la recherche universitaire (SIRU) et l'inventaire des publications scientifiques (OST) sont en place depuis plusieurs années au Québec. Malheureusement, les informations transmises sont peu validées, peu analysées et peu mises à contribution pour comprendre les activités universitaires et les facteurs multiples influençant les produits de ces activités. Pourtant le patrimoine informationnel québécois en matière d'enseignement supérieur est impressionnant et unique au Canada. La révision des processus de gestion et d'administration de ces systèmes est nécessaire à la poursuite d'un suivi juste et cohérent du système d'éducation supérieur québécois.

Concrètement, en matière de formation, les résultats les plus intéressants concernent davantage la « plus-value » institutionnelle, à savoir ce que l'établissement réussit avec les étudiants qu'il reçoit, que des taux isolés comme le taux de diplomation ou la durée des études. Qui pourrait contester qu'une approche sélective du recrutement universitaire améliore automatiquement les taux de diplomation ou que les étudiants qui veulent ou peuvent étudier à temps complet et s'adonner à leurs études réussissent plus vite et mieux que ceux qui étirent leur cheminement ? Si l'on se refuse à restreindre l'accès à l'université à certains profils de cheminement qui vont généralement de pair avec certains profils socio-économiques, il faut aller plus loin que ces approches globalisantes.

Concernant la recherche, on ne peut restreindre la mesure de productivité à des indicateurs tels que les revenus de recherche par établissement ou par chercheur d'un établissement. Ces indicateurs sont un résultat direct de l'ampleur du corps professoral et des secteurs disciplinaires prépondérants d'un établissement universitaire. De plus, toutes les sciences ne profitent pas du même appui financier public et privé. Les sciences de la santé bénéficient de généreux programmes gouvernementaux et d'un soutien privé substantiel alors que les sciences sociales et humaines misent presque exclusivement sur un financement public bien moindre que celui consenti dans les autres secteurs de recherche. Les universités qui œuvrent majoritairement dans les secteurs moins pourvus sur le plan financier sont pénalisées par l'utilisation d'indicateurs globaux.

MOYEN SUGGÉRÉ : Travailler à développer des indicateurs permettant de mieux comprendre les plus-values institutionnelles, les composantes de leurs activités pour rendre compte avec justesse de leur contribution et identifier les zones précises d'expertise et celles d'amélioration.

MOYEN SUGGÉRÉ : Développer des indicateurs sur la provenance des étudiants et leur destination une fois leur diplôme acquis afin de pouvoir mieux mesurer la capacité

d'attraction des différents établissements et leur contribution au renforcement des bassins de main-d'œuvre, particulièrement en région.

MOYEN SUGGÉRÉ : Disposer plus largement d'indicateurs susceptibles de mesurer la contribution des établissements de l'Université du Québec en regard de leurs missions spécifiques et en tenant compte de la pluralité des besoins de la société québécoise.

MOYEN SUGGÉRÉ : Mettre en valeur le patrimoine informationnel disponible caractérisant le système d'éducation supérieur et le rendre accessible aux différents publics susceptibles de s'y intéresser.

CONCLUSION

Depuis leur création, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont placé la réalisation de leur mission universitaire au service du Québec, de ses besoins et de ses collectivités. Ainsi, ils se sont dotés d'un éventail large de programmes de premier cycle afin de répondre adéquatement aux besoins de formation propres des territoires qu'ils desservent contribuant du même coup à répondre à ceux de l'ensemble du Québec. Sur cette base solide, et suffisamment riche pour constituer un patrimoine académique équilibré, on a progressivement construit des programmes de deuxième et troisième cycles dans un ensemble ciblé de créneaux de recherche arrimés aux besoins et forces de leurs milieux d'ancrage. Ces créneaux spécifiques ont permis le développement d'expertises de calibre national et international qui contribuent à la visibilité et au dynamisme du Québec et de ses régions.

Par son ancrage dans les différents types de milieu et la prise en compte de leurs spécificités, par la recherche partenariale et collaborative voire par des démarches de construction partagée du savoir, par le décloisonnement des structures, par le développement de réseaux et la dissémination du savoir, les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont adaptés aux besoins de développement de la société québécoise.

Ce renouvellement de leur mission au rythme des besoins de la société québécoise permet aux établissements du réseau de l'Université du Québec de faire bénéficier le Québec d'un modèle universitaire hautement pertinent et complémentaire à celui des autres établissements québécois.

Le Québec, à l'instar de plusieurs états nord-américains témoignant de systèmes universitaires de haute qualité, gagne à disposer d'un ensemble d'établissements universitaires s'inspirant de modèles diversifiés. Cette diversité permet une meilleure réponse à la variété des besoins et des attentes de formation de la population, à la variété des besoins sociaux, culturels et économiques de la société, et à la variété des besoins des secteurs et des régions où œuvrent ces établissements.

C'est à notre sens la variété des modèles qu'il convient de préserver et de renforcer. Cette diversité fait la force du Québec.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADÉSAQ. 2009. *État de la situation de la maîtrise au Québec*. Rapport déposé par le comité ADÉSAQ sur la nature, la structure et les activités associées à la maîtrise au Québec.

AUCC. 2011. *Tendances dans le milieu universitaire*, volume 1 : effectifs.

AUCC. 2013. *Élargir les perspectives des étudiants autochtones : une nouvelle base de données facilite leur accès aux études universitaires*, Communiqué du 17 janvier.

CAFE-UQ. 2011. *La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité, Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec à la Commission de planification de l'Université du Québec*.

Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). 2009. *Rapport annuel des activités scientifiques 2008-2009*.

CREPUQ. 2012. *Programmes offerts en partenariat dans les établissements universitaires du Québec*, 12 juillet.

CSE. 1998. *Recherche, création et formation à l'université : une articulation à promouvoir à tous les cycles*.

CSE. 2010. *Pour une vision actualisée des formations universitaires aux cycles supérieurs*, Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Drabenstott, Mark. 2008. « Universités, innovation et développement régional : l'expérience américaine », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, volume 2, no 20, 49-64.

Frenette, M. 2007. *Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains des diplômés suivant la création d'une nouvelle université*, Document de recherche, Statistiques Canada.

Frenette, M. 2002. *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*, Document de recherche, Statistiques Canada.

Larouche, C. 2011. La validation d'une typologie des conceptions des universités en vue d'évaluer leur performance. Thèse de doctorat déposée à la Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Lessard, C. 2012. *Modèles d'universités et conceptions de la qualité: pour une université plurielle et capable d'en témoigner*. Allocution dans le cadre de la première rencontre préparatoire au sommet de l'enseignement supérieur, 29 novembre.

Lucier, P. 1998. L'Université du Québec : une mission compromise. Discours tenu devant la Commission permanente de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, 9 septembre.

Lucier, P. 1998. L'Université et le développement économique régional. Allocution à l'Assemblée générale de l'Association des Universités du Commonwealth, Ottawa, 18 août.

MELS. 2004. *La formation universitaire, les employeurs s'expriment*.

Polese, M. et Léger, J. 1979. *L'impact des universités sur le développement économique régional*, Collection dossiers, Conseil des universités, Gouvernement du Québec.

Proulx, M-U. 2012. « Universités et innovation : aller au-delà du béton », Vie économique, volume 4, no 1.

Research Infosource Inc. 2012. *Canada's Top 50 Universities*.

UQAR. 2004. *L'accessibilité à l'université : un nécessaire investissement dans l'avenir du Québec et de ses régions*. Mémoire adressé à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, 6 février.

UQAR. 2011. *De l'immigration comme vecteur de développement des régions et du rôle que peut y jouer l'université régionale*. Élaboration d'une proposition au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Gouvernement du Québec, mai 2011.

Janvier 2013

www.uquebec.ca